COURSE SUR PRAIRIE

FFM
FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

REGLEMENT PARTICULIER 2017

Organisateur

N° d'épreuve FFM	239
Moto-Club	MOTO CLUB YONNAIS
N° d'affiliation	1010
Date	3 SEPTEMBRE 2017
Lieu	BOURNEZEAU (85)
Organisateur technique	MORIN Jean François
Adresse	15 rue de Nantes Appt 303 44470 THOUARE SUR LOIRE
E-mail	morin85@aol.com
Téléphone	06.77.78.49.06

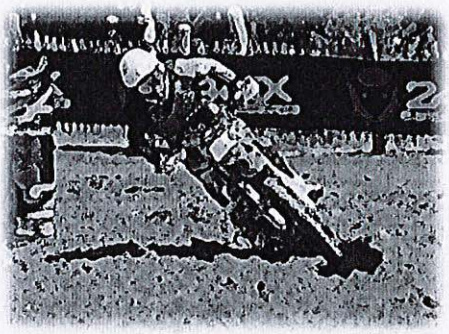

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	LARDEUX Pascal	Licence : 014489
Président du Jury ou Arbitre*	~~LEBEAU Philippe~~ Gentil J-claude	Licence : ~~014778~~ 011345
Membre du Jury	~~GENTIL Jean Claude~~ Reveillere Francis	Licence : ~~011345~~ 191764
Membre du Jury	PAVY Marc	Licence : 266083
Commissaire technique responsable	DUPUIS Franck	Licence : 117216
Responsable du chronométrage	LARDEUX Murielle	Licence : 026205

** Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.*

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
Ligue Espoirs 85cc	9 ans	16 ans	85cc	23 € - Licence NJ2,NJ3,NJ3C,NCO
Ligue Minicross	7 ans	11 ans	50cc-65cc	17 € - Licence NJ1,NJ2,NJ3
Vendée MX2	13 ou 15 ans	99 ans	125cc (age mini 13 ans) - 250cc 4T (age m	16 € - Licence NJ3,NJ3C,NCO
Nationale	13 ou 15 ans	99 ans	125cc (age mini 13 ans) à 650cc 4T (age	24 € - Licence NJ3,NJ3C,NCO,INJ,INT Licence à la journée

Engagement :

Site Internet ----- www.ligue-moto-paysdelaloire.org/engagements

Contact ---------- MORIN Jean François

Adresse ---------- 15 rue de Nantes Appt 303 44470 THOUARE SUR LOIRE

Téléphone ------- 06.77.78.49.06 E-mail ----- morin85@aol.com

Chronométrage :

Location de transpondeur : ☒ oui ☐ non

Tarif : 10 €

Caution :

COURSE SUR PRAIRIE

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

REGLEMENT PARTICULIER 2017

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation : ☒ oui (60€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 100€ pour deux jours de course et plus)
☐ non

Dans le cas où des licences à la journée sont délivrées sur place, une majoration de 10€ sera appliquée. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.
Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ..... **Dr Thérèse BOFFETTI**

Nombre de secouristes **8**

Hôpital le plus proche ..... **La Roche sur Yon**

Nombre d'ambulance(s) **1**

Temps de trajet (en min) **20**

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... **Vendéopole Vendée Centre**

Adresse ..... **Lieu dit La Godinière 85480 BOURNEZEAU**

Capacité Moto :
Pendant les essais : **48**
En manche : **40**

Capacité Quad/Side-car :
Pendant les essais : ...
En manche : ...

Caractéristiques :

Longueur du circuit ..... **1800 m**

Largeur minimum de la piste ..... **7 m**

Largeur de la grille ..... **35 m**

Longueur de la ligne droite de départ ..... **80 m**

Nombre d'OCP* **15**

**Officiels Commissaires de Piste*

Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 01/06/2017	Date : 26 JUIN 2017	Date : 18/08/2017
MOTO CLUB LA ROCHE/YON (Vendée) F.F.M. KONNAIS	Ligue Motocycliste Régionale des Pays de la Loire Secrétariat	FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME FFM 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

assurances LESTIENNE
spécialiste de l'assurance des sports mécaniques et loisirs motorisés

ATTESTATION RESPONSABILITE CIVILE
ORGANISATEUR D'ACTIVITE SPORTIVE DE LOISIR OU DE COMPETITION AVEC VEHICULES TERRESTRES AMOTEUR

(Articles A 331-17 et A 331-18 du code du sport)

La SAS ASSURANCES LESTIENNE, BP 34 – 51873 REIMS CEDEX
Atteste par la présente que

MOTO CLUB YONNAIS
36 RUE DES PRIMEVERES
85000 LA ROCHE SUR YON

A souscrit, en application des dispositions législatives et réglementaires du code du sport, une police d'assurances NI102/0002/17 auprès de la compagnie TOKIO MARINE KILN SYNDICATE, garantissant sa responsabilité civile pour son activité ou son organisation avec véhicules terrestres à moteur suivante, **Course sur prairie motocycliste de Bournezeau** se déroulant **du 02 septembre 2017 à 16h au 03 septembre 2017 à 20h.**

Aux conditions générales et particulières du contrat d'assurance qui sera établi, de la responsabilité civile pour les concentrations, manifestations, ou activités avec véhicules terrestres à moteur, que le souscripteur s'engage à signer ultérieurement auprès de la compagnie désignée ci-dessus, pour couvrir les risques prévus à l'article R331-30 du code du sport.

Conformément à l'article A331-32 du code du sport, la garantie est accordée par sinistre jusqu'à concurrence de :

- 6.100.000 €pour les dommages corporels autres que ceux relevant de la responsabilité civile automobile.
- 500.000 €pour les dommages matériels autres que ceux relevant de la responsabilité automobile.
- 50.000 € pour les dommages immatériels consécutifs autres que ceux relevant de la responsabilité automobile.

Les garanties du contrat sont conformes aux exigences de l'article D321-4 du code du sport.

Exclusion :
Dommages aux véhicules utilisés.

La présente attestation ne peut engager les sociétés ASSURANCES LESTIENNE, AFL, et TOKIO MARINE KILN SYNDICATE en dehors des conditions générales et particulières, et des limites de validité du contrat auquel elle se réfère.

Fait pour servir et valoir ce que de droit à REIMS le 16/05/2017

Signature du courtier

S.A.S ASSURANCES LESTIENNE
BP 34
51873 REIMS CEDEX
Tél. 03 26 87 71 38 Fax 09 70 62 90 43
RCS Reims 529 120 842 - APE 6622 Z - orias 10053161
Email : assurances.lestienne@orange.fr

Signature de la compagnie d'assurance

Tokio Marine Kiln 510 17/5/17

COURSE SUR PRAIRIE DE BOURNEZEAU
DIMANCHE 3 SEPTEMBRE
HORAIRES DE LA MANIFESTATION

Samedi 2 Septembre :

16:00 - 20:00	Contrôles administratifs et techniques

Dimanche 3 Septembre :

07:00 - 08:30	Contrôles administratifs et techniques	
08:15	Mise en place service de sécurité	
08h10	Essais libres et chronos Open	5 min + 15 min
08h35	Essais libres Ligue Minicross	10 min
08h50	Essais libres et chronos Vendée MX2 A	5 min + 10 min
09h10	Essais libres et chronos Vendée MX2 B	5 min + 10 min
09h30	Essais libres et chronos Vendée MX2 C	5 min + 10 min
09h50	Essais libres et chronos Ligue Espoirs 85cc	5 min + 15 min
	Entracte 20 min	
10h35	Essais Chronos Ligue Minicross	10 min
10h50	Manche 1 Open	15 min + 1T
11h15	Manche 1 NQ2 Vendée MX2	12 min + 1T
11h35	Manche 1 NQ1 Vendée MX2	12 min + 1T
11h55	Manche 1 Ligue Espoirs 85cc	15 min + 1T
	Pause Repas	
13h45	Manche 2 Open	15 min + 1T
14h10	Manche 1 Chpt Vendée MX2	15 min + 1T
14h35	Manche 1 Ligue Minicross	10 min + 1T
14h55	Manche 2 Ligue Espoirs 85cc	15 min + 1T
	Entracte 20 min	
15h40	Manche 2 NQ2 Vendée MX2	12 min + 1T
16h00	Manche 2 NQ1 Vendée MX2	12 min + 1T
16h20	Manche 2 Ligue Minicross	10 min + 1T
16h40	Manche 3 Open	15 min + 1T
	Entracte 30 min + Remise des prix Minicross	
17h35	Manche 2 Chpt Vendée MX2	15 min + 1T
18h00	Manche 3 Ligue Espoirs 85cc	15 min + 1T
18h30	Finale à l'américaine	

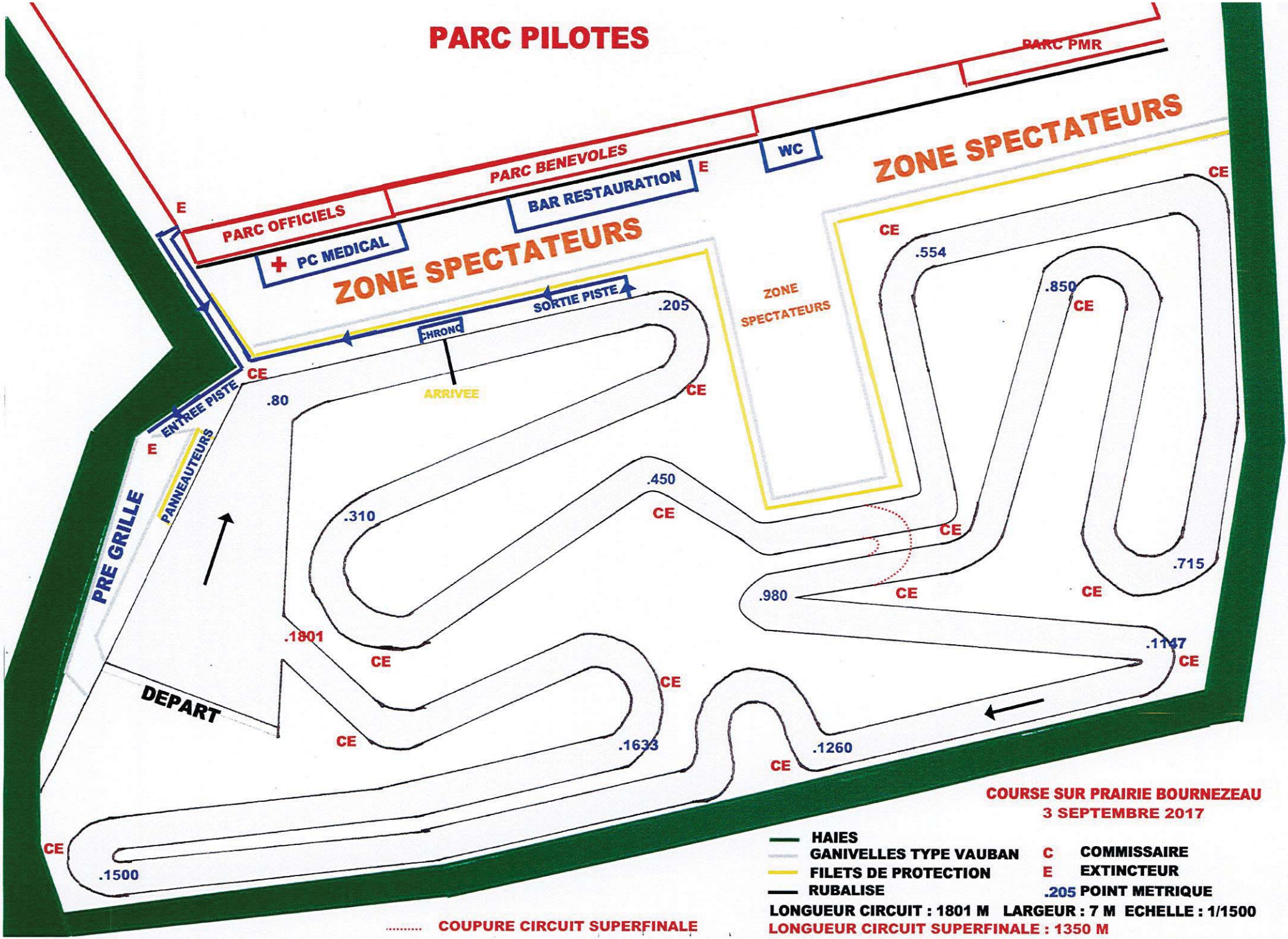
PARC PILOTES
PARC PMR
PARC BENEVOLES
PARC OFFICIELS
WC
BAR RESTAURATION
PC MEDICAL
ZONE SPECTATEURS
ZONE SPECTATEURS
ZONE SPECTATEURS
SORTIE PISTE
CHRONO
ARRIVEE
ENTREE PISTE
PANNEAUTEURS
PRE GRILLE
DEPART
E
E
E
CE
.80
.205
.310
.450
.554
.715
.850
.980
.1147
.1260
.1500
.1633
.1801
COURSE SUR PRAIRIE BOURNEZEAU
3 SEPTEMBRE 2017
HAIES
GANIVELLES TYPE VAUBAN
FILETS DE PROTECTION
RUBALISE
C COMMISSAIRE
E EXTINCTEUR
.205 POINT METRIQUE
LONGUEUR CIRCUIT : 1801 M LARGEUR : 7 M ECHELLE : 1/1500
LONGUEUR CIRCUIT SUPERFINALE : 1350 M
COUPURE CIRCUIT SUPERFINALE